



## Les femmes dans l'agriculture

### 5 400 exploitations agricoles dirigées par des femmes en Poitou-Charentes

**Une exploitation agricole sur cinq est dirigée par une femme. La part n'a pas évolué en dix ans.**

**Dans de nombreux cas, les exploitantes ont pris le relais de leur conjoint lors de son départ à la retraite.**

**Leurs exploitations sont plus petites que celles de leurs confrères.**

**Les exploitations dirigées par des femmes élèvent plus souvent des lapins ou des volailles.**

**Dans les exploitations agricoles de Poitou-Charentes travaillent 5 437 chefs d'exploitation "femmes" mais également 2 640 coexploitantes.**

**(\*) Le champ de l'étude concerne les exploitations dont le chef ou le 1<sup>er</sup> coexploitant est une femme**

#### Pour en savoir plus

Agreste Poitou-Charentes n° 4 - Février 2012 - "L'agriculture de moins en moins une affaire de famille"

En Poitou-Charentes, 5 440 exploitations agricoles sont dirigées par une femme. Elles sont 110 200 en France métropolitaine, soit 22 % du total (21 % dans la région).

En 2000, elles étaient 7 100, mais leur part n'a pas évolué. Leur nombre est en diminution de 23 % entre les deux recensements agricoles, mais le rythme de baisse est moins soutenu que pour les exploitations ayant un homme à leur tête (- 29 %).

En Charente et Charente-Maritime, départements viticoles, la part des femmes parmi les chefs d'exploitation est supérieure à la moyenne régionale. Dans les Deux-Sèvres où l'élevage bovin est prépondérant, le taux de féminisation est de 18 %.

#### Taux de féminisation plus fort en Charente

	Ensemble des exploitations	Exploitations dont le chef est une femme	
		Nombre	%
Charente	6 476	1 555	24 %
Charente-Maritime	7 367	1 710	23 %
Deux-Sèvres	6 439	1 135	18 %
Vienne	5 160	1 037	20 %
Poitou-Charentes	25 442	5 437	21 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

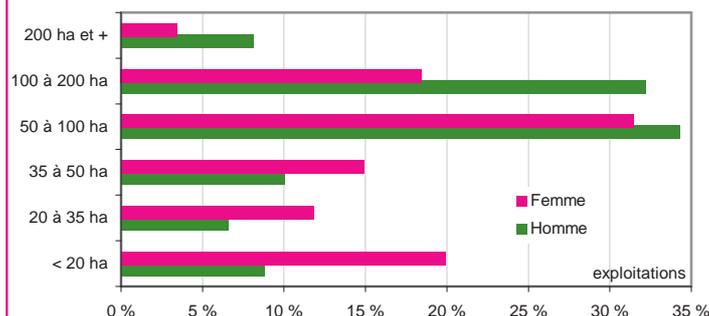
Les exploitations dont le chef est une femme ont un potentiel de production théorique plus faible. La moitié est classée parmi les "petites" contre un quart pour celles dont le chef est masculin.

En conséquence, la surface agricole utilisée (SAU) est plus restreinte. Selon le genre féminin ou masculin de l'exploitant, la moyenne s'établit respectivement à 40 ha et 75 ha, soit près du double.

Toutefois, cette différence de SAU n'est perceptible que pour les exploitations de taille moyenne ou grande. En effet, les femmes sont responsables de structures généralement moins étendues. Une exploitation sur deux a moins de 53 ha contre 84 ha pour les hommes.

Pour les petites exploitations, la structure est, quel que soit le sexe, identique avec une médiane (valeur qui sépare la population en deux parts égales) proche de 5 hectares dans les deux cas.

#### Plus souvent de petites exploitations pour les chefs "femmes"



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Trois grands groupes d'exploitations dirigées par des femmes

### Des chefs d'exploitations de moyennes et grandes exploitations qui ont pris la succession de leur conjoint :

- 2 150 exploitations
- Des petites ou moyennes exploitations exclusivement "individuelles"
- Une part en élevages bovins allaitants, ovins ou caprins plus importante dans cette classe, ainsi qu'en poly-élevages
- La moitié des exploitations a moins de 23 ha
- 35 ha de SAU moyenne, avec 12 ha de céréales, 5 ha d'oléoprotéagineux, 13 ha de fourrage
- Le travail total est de 1,2 UTA en moyenne ; le temps de travail des chefs est important : 60 % travaillent au moins ¾ de temps
- Les chefs d'exploitation ont en moyenne 54 ans, leur conjoint 58 ans (la moitié a plus de 60 ans)
- Les femmes ont pris la direction de l'exploitation récemment (25 % depuis moins de 5 ans et 43 % depuis moins de 10 ans)
- 25 % des chefs n'ont pas de conjoint. Lorsqu'elles vivent en couple, le conjoint est souvent retraité agricole et travaille au moins un quart de temps à la ferme

### Des petites exploitations dirigées par des femmes proches de la retraite :

- 2 100 exploitations
- 80 % de petites exploitations, presque toujours "individuelles"
- Plus souvent classées en cultures de céréales ou oléoprotéagineux
- La moitié des exploitations a moins de 5 ha

- 15 ha de SAU moyenne, avec 7 ha de céréales, 3 ha d'oléoprotéagineux et 3 ha de fourrage. Il y a rarement des animaux

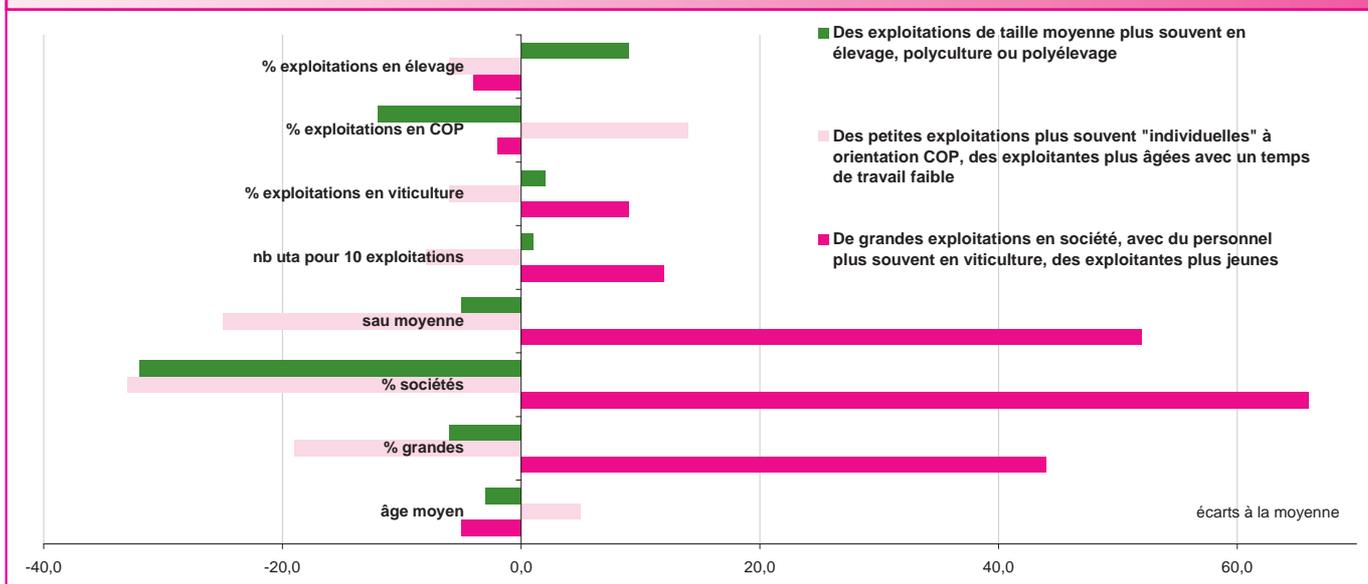
- Le travail total est de 0,3 UTA en moyenne
- Les chefs d'exploitation ont en moyenne 62 ans, leur conjoint 65 ans
- 38 % n'ont pas de conjoint. Lorsqu'elles vivent en couple, le conjoint intervient peu sur l'exploitation (moins d'un mi-temps) et il est retraité, souvent ancien agriculteur

### Des sociétés souvent viticoles :

- 1 220 exploitations
- Deux tiers sont des exploitations dites grandes et un tiers de moyennes
- Organisées en formes sociétaires EARL (52 %) ou SCEA (33 %)
- Part des exploitations viticoles plus importante (26 % contre 16 % en moyenne)
- La moitié des exploitations a plus de 77 ha
- 92 ha de SAU moyenne, avec 41 ha de céréales, 17 ha d'oléoprotéagineux, 22 ha de fourrage et 8 ha de vignes
- Le travail total est de 2,3 UTA dont 0,6 en UTA salariés permanents, la moitié des exploitantes travaille à temps complet sur l'exploitation
- Les chefs d'exploitation ont en moyenne 52 ans, leur conjoint 55 ans
- 30 % n'ont pas de conjoint. Lorsqu'elles vivent en couple, soit le conjoint travaille à temps complet sur l'exploitation familiale comme coexploitant, soit il est retraité agricole et est présent moins d'un quart de temps
- Elles ont un bon niveau de formation général ou agricole, la moitié d'entre elles a au moins le Bac.

La procédure d'analyse "TwoStep Cluster", utilisée pour réaliser cette classification est un outil d'exploration conçu pour révéler des proximités au sein d'un fichier de données. L'algorithme utilisé par cette procédure permet le regroupement des variables quantitatives et qualitatives et la sélection automatique du nombre optimum de classes.

## Les exploitations dirigées par des femmes en trois groupes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Des femmes plus présentes dans les élevages avicoles et cunicoles

Les exploitations dirigées par une femme représentent 219 600 ha de SAU, soit 13 % du total régional. La part est voisine pour les céréales, les fourrages, mais elle est de 16 % pour la surface en vignes.

#### 23 % des exploitations produisant des légumes sont dirigées par une femme

Les exploitations dirigées par des femmes représentent	Surface (ha)	% du total régional	Exploitations en ayant	
			Nombre	%
<b>SAU</b>	<b>219 600</b>	<b>13 %</b>	<b>5 437</b>	<b>21 %</b>
Céréales	90 816	12 %	3 451	19 %
Oléoprotéagineux	39 714	13 %	2 299	17 %
Fourrages	63 105	12 %	3 013	20 %
Légumes, fraises, melons	781	12 %	207	23 %
Vignes	13 479	16 %	1 465	21 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une exploitation sur cinq pratiquant l'élevage est dirigée par une femme. Cette part est plus importante dans les élevages des petits animaux. Ainsi, 29 % des exploitations ayant des lapins et 26 % de celles ayant des volailles sont dirigées par des femmes. Ce sont rarement de grosses structures.

#### 26 % des exploitations ayant des volailles ont une femme à leur tête

Les exploitations dirigées par des femmes représentent	Nombre d'UGB	% cheptel	% exploitations en ayant
<b>Lapins</b>	<b>3 692</b>	<b>23 %</b>	<b>29 %</b>
Equins	4 048	31 %	26 %
Volailles	22 821	14 %	26 %
Ovins	13 769	14 %	22 %
Caprins	13 993	13 %	19 %
Porcins	7 568	7 %	16 %
Bovins	58 473	9 %	14 %
<b>Total</b>	<b>24 363</b>	<b>11 %</b>	<b>20 %</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En effet, si l'on considère les cheptels en unités gros bovins toute alimentation (UGB TA), les exploitations féminines concentrent 23 % des UGB lapins, mais seulement 14 % des volailles car leurs exploitations sont plus petites.

### Un quart des chefs a plus de 64 ans

Les femmes chefs d'exploitation sont plus âgées que leurs confrères masculins. Elles ont en moyenne 57 ans contre 50 ans pour les hommes. La moitié d'entre elles a plus de 57 ans et un quart plus de 64 ans.

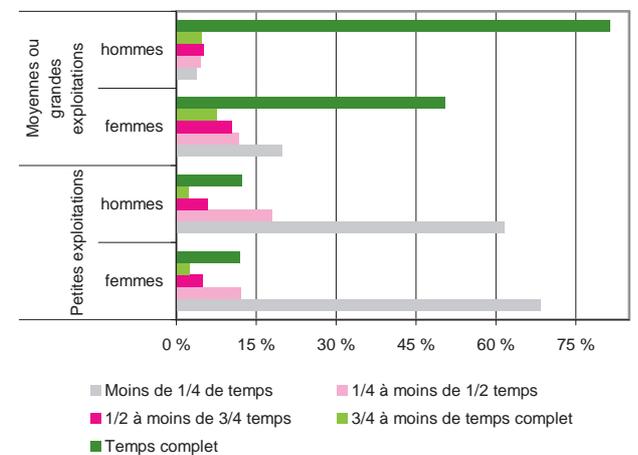
#### Seulement "une" chef sur quatre a moins de 48 ans

Répartition des chefs d'exploitation selon l'âge et la taille des exploitations	Selon le sexe du chef d'exploitation	
	hommes	femmes
Un quart des chefs a moins de :	43 ans	<b>48 ans</b>
La moitié des chefs a plus de :	50 ans	<b>57 ans</b>
Un quart des chefs a plus de :	57 ans	<b>64 ans</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En raison du poids relatif des petites unités dans les exploitations dirigées par des femmes, elles consacrent, en moyenne, moins de temps à la gestion de leur exploitation. Quatre sur dix travaillent moins d'un quart de temps contre deux sur dix pour leurs confrères masculins. Dans les moyennes et grandes exploitations, 50 % seulement des femmes travaillent à temps complet contre 80 % pour les hommes.

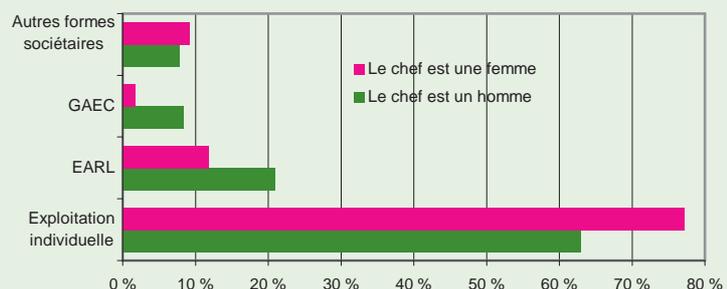
#### Des femmes moins souvent à temps complet sur l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

#### Les femmes plus souvent chefs d'exploitations individuelles

Les exploitations "féminines" adoptent plus souvent le statut juridique "d'individuel" et moins souvent celui d'EARL.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

# Les femmes dans l'agriculture

## Plus diplômées mais moins de diplômes agricoles

Les femmes apparaissent plus diplômées, mais plus souvent au titre de l'enseignement général que de l'enseignement agricole. Parmi les moins de 45 ans, 66 % des femmes ont au moins le baccalauréat, contre 59 % des hommes. De plus, 37 % d'entre elles ont un diplôme du supérieur alors que les hommes ne sont que 26 % dans ce cas.

Enfin, la moitié des femmes chefs d'exploitation de moins de 45 ans a un diplôme agricole, contre 84 % pour les hommes.

Les femmes sont, en général, installées beaucoup plus récemment que les hommes. Leur installation date de moins de 10 ans pour 31 % d'entre elles, contre 16 % pour les hommes.

Ce phénomène est encore plus marqué dans les exploitations dites "moyennes ou grandes" puisque un quart des chefs de sexe féminin est installé depuis moins de cinq ans.

L'installation des femmes s'est moins souvent faite avec une dotation jeune agriculteur. Le différentiel est de 20 % au détriment des femmes.

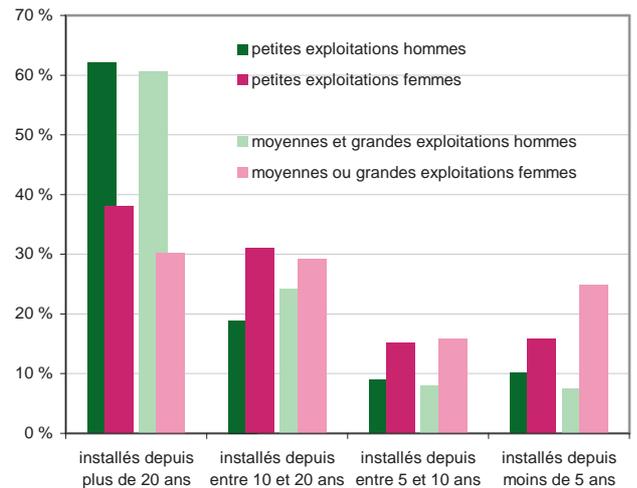
### Les femmes dans les exploitations agricoles en Poitou-Charentes

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Chefs et coexploitantes	2 187	2 301	2 000	1 591	<b>8 079</b>
Population active familiale	3 340	3 779	3 100	2 385	<b>12 604</b>
Salariées permanentes	433	729	418	233	<b>1 813</b>
Conjointes sans activité sur l'exploitation	1 856	2 142	2 975	1 884	<b>8 857</b>
<b>Ensemble des femmes*</b>	<b>5 629</b>	<b>6 650</b>	<b>6 493</b>	<b>4 502</b>	<b>23 274</b>

\* hors main-d'œuvre saisonnière

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Les femmes sont installées plus récemment



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Moins de travail familial, plus de travail hors famille

	Le chef est un homme			Le chef est une femme		
	Petites exploitations	Moyennes ou grandes	Ensemble	Petites exploitations	Moyennes ou grandes	Ensemble
Nombre d'exploitations	5 281	14 724	<b>20 005</b>	2 582	2 855	<b>5 437</b>
Nombre moyen d'UTA familial par exploitation	0,4	1,4	<b>1,1</b>	0,4	1,1	<b>0,8</b>
Nombre moyen d'UTA par exploitation	0,4	1,0	<b>0,8</b>	0,5	1,6	<b>1,1</b>
Taux recours (*) travail salarié	1,9	33,4	<b>25,1</b>	1,3	30,9	<b>16,8</b>
Taux recours (*) ETA et CUMA	0,6	2,9	<b>2,3</b>	0,9	4,9	<b>3,0</b>
Taux recours (*) au travail saisonnier	1,1	20,9	<b>15,7</b>	1,2	15,4	<b>8,7</b>

(\*) taux recours = nb uta pour 100 exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Moins de travail familial si le chef d'exploitation est une femme

Malgré les évolutions en cours qui renforcent le poids relatif du travail salarié, les exploitations agricoles sont encore le lieu où, traditionnellement, le responsable fait souvent appel à un ou plusieurs membres de sa famille pour contribuer aux travaux de la ferme. Ainsi, 8 900 membres de la famille travaillent dans les 5 400 exploitations dirigées par une femme.

La moyenne des actifs familiaux par exploitation s'établit donc à 1,6, ce qui correspond à 0,6 conjoint, enfant ou autre parent en plus de la responsable de l'exploitation.

Au final, le travail familial fournit, en équivalent temps plein, 4 310 unités. Pour quantifier l'ensemble du travail, il faut rajouter le travail salarié permanent ou occasionnel et celui fourni par les entreprises extérieures (ETA et CUMA).

Le ratio du travail total familial par exploitation s'établit à 0,8 UTA contre 1,1 UTA pour celles à direction masculine.